

GENTIANA _

Société botanique dauphinoise
D. Villars | www.gentiana.org



palette _

végétale

Haies sauvages : arbres et arbustes.

>> Outil d'aide à la décision pour le choix de vég
avec le soutien du département de l'Isère.

Pour citer ce document :

KOPF Martin, GOURGUES Frédéric, DELHOMME Camille, PITON DE VINCK Milena. 2020. **Palettes végétales - Haies Sauvages : arbres et arbustes**. *GENTIANA, société botanique dauphinoise D. Villars, Grenoble*. 36 p.

Pour aller plus loin :

KOPF Martin, GOURGUES Frédéric. Septembre 2016. **La gestion raisonnable des espaces communaux**. Livret technique à destination des collectivités de l'Isère. *GENTIANA, société botanique dauphinoise D. Villars, Grenoble*. 60 p. Disponible gratuitement sur www.gestionraisonnable.fr

Palettes végétales _

Les **Palettes végétales** constituent un **outil d'aide à la décision** à l'attention des « aménageurs et gestionnaires » (concepteurs-paysagistes, services techniques des espaces verts de collectivités, entreprises de travaux paysagers, élus...), des agriculteurs ainsi que des jardiniers amateurs qui souhaitent valoriser la biodiversité.

Il s'agit de **préconisations en termes de choix de végétaux parmi les espèces sauvages et locales** répondant aux contraintes écologiques locales (climat, sol, exposition...), aux objectifs de fleurissement (structure, qualité du fleurissement...) et au potentiel d'accueil de la biodiversité.

Palettes végétales est un ensemble de livrets portant sur différentes thématiques : les haies, les prairies, les toitures végétalisées, les berges, les espèces exotiques envahissantes, les espèces protégées...

A télécharger sur www.gestionraisonnable.fr

Gentiana, association botanique dauphinoise D. Villars
MNEI
5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble

04 76 03 37 37 // gentiana@gentiana.org



étaux sauvages et locaux





1.

page 6

PLANTER UNE HAIE

Pourquoi planter une haie?
// Obtenir des aides financières //

page 7

COMMENT PLANTER UNE HAIE

Schéma de plantation et espacement // Préparation du sol // Planter sa haie

page 10

COMMENT ENTRE-TENIR UNE HAIE

2.

page 12

LES CRITÈRES DE CHOIX POUR VOS VÉGÉTAUX

Analyse du terrain // La nature du sol, son taux d'humidité //

3.

page 14

HAIE SUR SOL À TENDANCE ACIDE

Essences // Planter une haie sur un terrain frais et humide // Planter une haie en condition mésophile // Planter une haie sur un terrain sec

page 22

HAIE SUR SOL À TENDANCE CALCAIRE

Essences // Planter une haie sur un terrain frais et humide // Planter une haie en condition mésophile // Planter une haie sur un terrain sec

1. Pourquoi planter une haie ?

Les haies jouent de nombreux rôles écologiques : effet brise-vent, barrières contre l'érosion et le ruissellement, limiter les flux de polluants...

Les haies peuvent abriter un grand nombre d'espèces qui viennent trouver un abri, se nourrir ou se reproduire dans les différentes strates de végétation. **Elles jouent ainsi un rôle dans le maintien de la biodiversité** et sont d'autant plus importantes avec l'urbanisation croissante et leur disparition dans les milieux ruraux.

Elles peuvent également être des **couloirs de déplacements préférentiels**, ou corridors, pour certaines espèces et ainsi contribuer au bon fonctionnement des réseaux écologiques.

>> Obtenir des financements

Le Département de l'Isère s'engage depuis plusieurs années sur la thématique de la biodiversité. Ainsi, il propose un panel d'aides notamment sur la plantation de haies d'essences locales qui s'adresse aux :

- Communes et intercommunalités (en tant que propriétaire ou maître d'ouvrage) ;
- Particuliers propriétaires et résidents ;
- Personnes morales et agriculteurs (uniquement dans les périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) ou dans les corridors biologiques approuvés).

Le nombre d'arbustes et d'arbres plantés doit être au minimum de 10 plants figurant dans la plaquette « Haies » du Département. **Un partenariat d'un an est établi entre la commune et le Département. Chacun des deux partenaires prend alors en charge 25% du coût.** L'aide financière du Département est portée à 50% dans un PAEN ou corridor biologique approuvé.

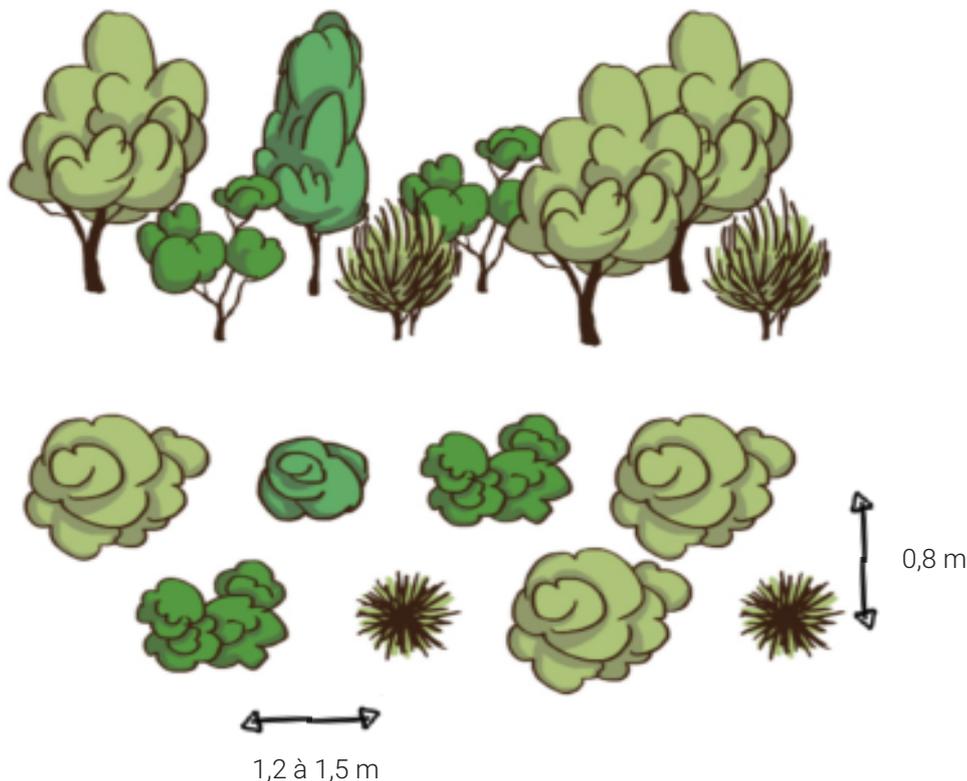
Le montant de chaque dossier est plafonné à 500 € pour un propriétaire particulier, 2000 € pour un agriculteur ou une personne morale et 5000 € pour une commune ou une intercommunalité.

Pour en bénéficier, il suffit d'adresser un dossier de demande de subvention, constitué d'une simple demande écrite, à la maison du Département de votre territoire.



ILLUSTRATION

Figure 1 - Salvia pratensis Pollinisation.



SCHÉMA

Figure 2 - Schéma de plantation d'une haie diversifiée. Essences, espacements.

>> Comment planter une haie ?

Une distance minimum doit être respectée entre les plants et avec les éléments alentours (habitations, ligne électrique, voirie...).

Il est conseillé de planter la haie sur deux lignes, en quinconce. Ainsi l'espacement entre les lignes est compris entre 0.5 et 1 mètre et les plants d'une même ligne sont distants de 1.2 à 1.5 mètres.

Pour obtenir une haie à l'aspect naturel, la répartition des espèces ne doit pas être régulière et répétitive. Les espèces de même catégorie (arbrisseau, arbuste, arbre) seront mélangées et réparties au hasard.

En ce qui concerne l'espacement de la haie avec les équipements avoisinants, les valeurs suivantes sont données à titre indicatif. Par exemple, un petit arbre ne doit pas être planté à moins de 3-4 m d'un bâtiment, 5-7 m pour un arbre moyen et 12-15 m pour un grand arbre.

Dans le cas d'un propriétaire privé, la réglementation suivante s'applique :

Si vous voulez planter une haie le long d'une autre propriété privée, le positionnement doit respecter les règles locales (arrêté municipal, règles de copropriété). Pour vous informer sur l'existence de ces règles il convient de contacter votre mairie.

Si aucune règle ne s'applique localement, il convient de respecter l'article 671 du code civil. Il spécifie des distances à respecter par rapport au terrain du voisin qui varient selon la hauteur de votre plantation. En effet, pour une haie de plus de 2 mètres, les plants devront être placés à plus de 2 mètres de la limite de propriété. Pour les autres plantations, elles doivent être placées au minimum à 50 centimètres du fond voisin.

Pour les haies en bordure de voirie (voie nationale, départementale ou communale), il convient de faire une demande d'alignement aux services gestionnaires des voiries (RN : État, RD : conseil départemental, voie communale : mairie) pour connaître l'emplacement de la limite du domaine public routier.

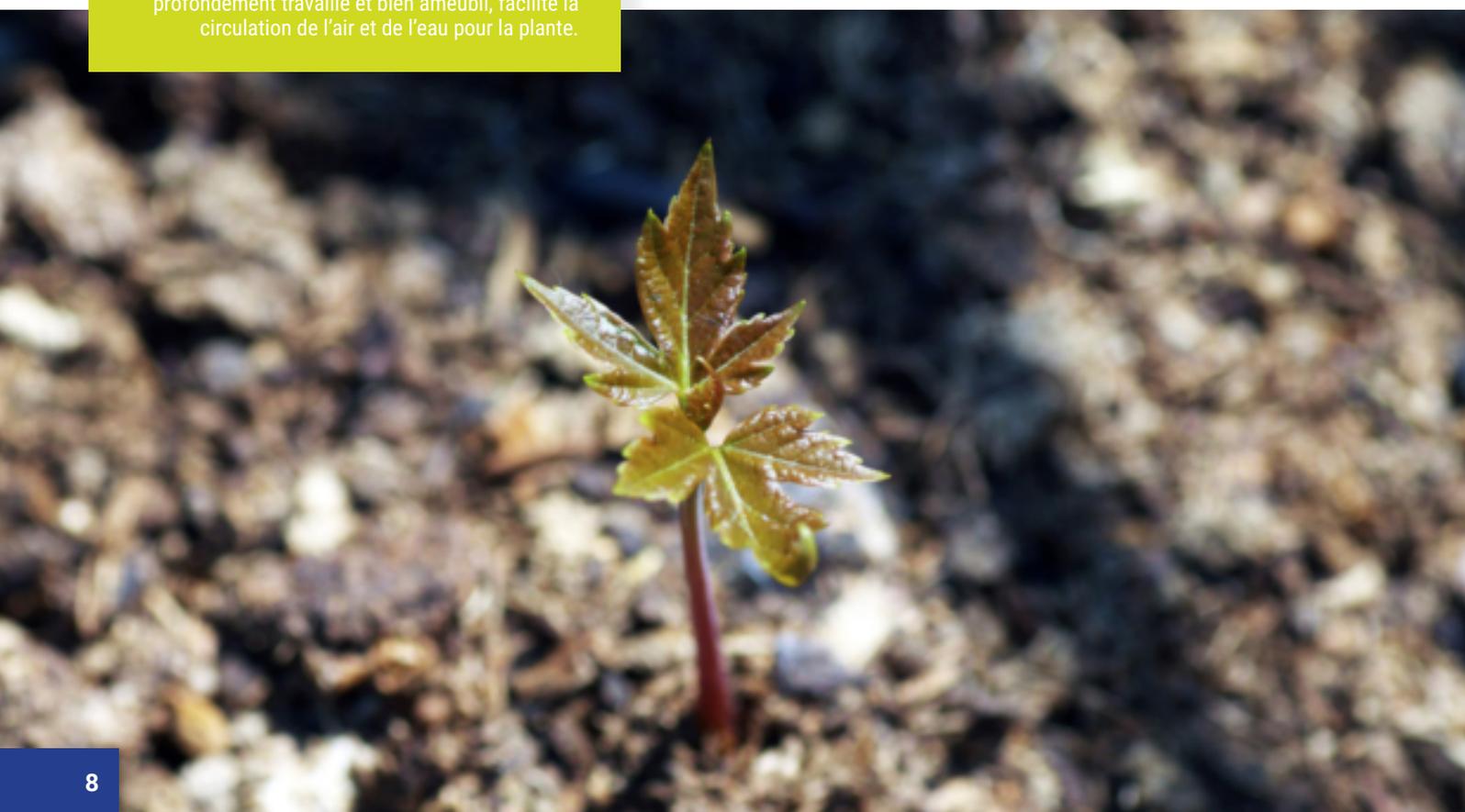
>> Préparation du sol

Le sol est à la fois support et élément nourricier. Sa structure et sa composition influencent la bonne santé d'un végétal. Un sol profondément travaillé et bien ameubli facilite la circulation de l'air et de l'eau pour la plante. Il ne doit jamais être laissé nu, cela entraîne un lessivage rapide des éléments nutritifs (azote, potassium, magnésium, calcium...) et des sédiments qui contribuent à structurer le sol. De plus un sol bien structuré retient mieux l'eau et limite les arrosages.

Le travail du sol permet ainsi de **fournir un terrain favorable à la reprise et à l'enracinement des plants**. Il est réalisé sur une largeur de 2,5 mètres. Il se compose d'un désherbage si nécessaire en fin d'été, suivi d'un travail en profondeur (50 à 80 cm) à l'aide d'une sous-soleuse ou d'un décompacteur qui permet d'aérer le sol. En surface, il est possible d'affiner le labour à l'aide d'un engin rotatif ou vibrant (rotovator, herse). Il est conseillé de réaliser ces travaux quelques semaines avant la plantation. Il faut également veiller à ne pas travailler le sol lorsque celui-ci est trop humide pour éviter des tassements ou le compactage du sol.

ILLUSTRATION

Figure 3 - Erable sycomore, *Acer pseudoplatanus* L., jeune plant. La structure du sol, qui doit être profondément travaillé et bien ameubli, facilite la circulation de l'air et de l'eau pour la plante.



>> Quand planter ?

La plantation s'effectue pendant le repos végétatif qui varie selon l'altitude et les années. Il a lieu après la chute des feuilles pour les caducs et avant le débourrement des bourgeons. **La période automnale, fin novembre, est préférable comme le rappelle l'adage : « À la Sainte Catherine, tout prend racine ».** La plante peut développer lentement son système racinaire dans le substrat pour une reprise vigoureuse au printemps. **En Isère, en plaine, la période propice s'étale d'octobre à mi-avril.** Les plantations en période de gel, par vent fort ou sur un terrain détrempe sont à proscrire.

Le piquetage, qui matérialise les lignes de plantations et les emplacements des arbres, est une étape essentielle pour respecter l'écart entre les plants et les distances avec les éléments avoisinants.



ILLUSTRATION

Figure 4 - Poirier sauvage *Pyrus Communis* à l'automne.

>> Planter sa haie

Une fois les emplacements marqués, il convient de préparer les plants qui peuvent être de différents types, à racines nues et en godet ou motte forestière.

- **Pour les plants à racines nues :** si besoin, réduire les racines trop longues afin de favoriser la reprise des plants. Praliner les racines pour envelopper les racines et favoriser l'adhérence de la terre fine lors de la plantation. Le pralin se compose d'un mélange d'eau, de terre et de bouse de vache ou de compost en proportion 1/3 chacun.
- **Pour les plants en godet ou en motte forestière :** bien imbiber la motte dans l'eau, sans la casser. Les plants doivent ensuite être positionnés de manière à ce que le collet soit au niveau de la surface du sol. Pour les mottes, il convient de couvrir la motte d'un centimètre de terre pour éviter son dessèchement.

Arroser les plants pour permettre aux racines de rentrer en contact avec le substrat et pour compenser l'endommagement du système racinaire dû à la transplantation. **Une fois la reprise assurée, l'arrosage devient inutile si le végétal choisi est adapté au climat.**

Enfin, couvrir le sol avec un paillis qui conservera l'humidité et limitera la concurrence exercée par les végétaux herbacés. Le paillage peut être minéral ou végétal. Si le paillage minéral est plus pérenne, il ne contribue pas à l'amélioration du sol au contraire d'un paillage végétal. De nombreux paillages végétaux existent mais il est particulièrement intéressant de valoriser les déchets verts d'un site. Ainsi, les résidus de taille peuvent être broyés pour former du Bois Raméal Fragmenté (BRF). De même, les feuilles mortes peuvent être ramenées sur les plantations. Elles peuvent également être broyées à la tondeuse pour éviter qu'elles ne volent au vent.



ILLUSTRATION

Figure 5 - Bouleau verruqueux, *Betula Pendula Roth*. Outre ses qualités ornementales, on utilise la sève, les feuilles et l'écorce du bouleau pour leurs vertus diurétiques dans le traitement des affections cutanées.

>> Comment entretenir une haie?

Naturellement, arbres et arbustes n'ont pas besoin d'être taillés. Ainsi, si un espace suffisant est prévu dès la plantation, la plante peut garder un port libre, sans taille.

Si le port libre est impossible du fait de contraintes de proximité avec une voirie ou une habitation par exemple, **la taille douce est à privilégier.**

La taille est réduite à une intervention tous les un ou deux ans. L'arbre ou l'arbuste n'est pas taillé de façon rectiligne mais en sélectionnant les branches à éliminer pour **conserver un port naturel tout en réduisant le volume.** Cette technique est basée sur la connaissance de la biologie de l'arbre ou de l'arbuste.

Plusieurs facteurs sont pris en compte pour une bonne cicatrisation : la coupe d'une branche doit être nette et bien positionnée, les branches éliminées doivent être de petit diamètre.

La valorisation des résidus de taille est à privilégier. Ainsi les branches coupées peuvent être broyées ou les feuilles mortes rassemblées au pied de la haie pour créer un paillage.

Avant de broyer les résidus de coupe, veiller à les laisser un jour ou deux au pied de la haie pour permettre à la faune attenante de se réfugier dans la haie. Le bois mort ainsi que les troncs creux peuvent également être conservés dans une haie car ils offrent un abri pour une multitude d'animaux.

Enfin, **la végétation aux abords de la haie assure une transition avec les milieux environnants** (jardins, pelouses, prairies, cultures...) qu'il est préférable de maintenir. De plus, il est inutile de désherber au ras du sol sous la haie car sa densité limite rapidement la croissance de plantes herbacées.

Production de bois <<

La haie peut aussi être un **espace de production avec une réelle valeur économique.** La production de bois-bûche est conséquente pour un usage privatif. A plus large échelle (exploitation agricole, bord de routes...) la filière bois-énergie offre de plus en plus de possibilité de valorisation avec le développement notamment des chaufferies à plaquette bois (bois déchiqueté à l'aide de broyeurs forestiers).

Dans ce cadre, conduire sa haie en arbres têtards est particulièrement intéressant.

Création et entretien << des arbres têtards

Tailler les arbres en têtards (ou trognes) est un bon moyen d'augmenter la productivité d'une haie. En effet, la production en biomasse est plus importante que par abatage et replantation. De plus, ils peuvent répondre à de nombreux autres usages (production de fourrage, de liens, de bois de tournage...). Enfin, ces arbres si particuliers, formant des cavités, **accueillent une grande diversité d'espèces d'insectes, de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens...**

A la fois patrimoine naturel et culturel, les arbres têtards ont donc toute leur place dans les haies !

Frênes, saules, mûriers, peupliers, tilleuls peuvent être taillés en têtard. Pour en savoir plus, consulter le guide "arbres têtards" de Gentiana, téléchargeable sur www.gestionraisonnable.fr



ILLUSTRATION

Figure 6 - L'arbre têtard un refuge pour la biodiversité et une ressource pour l'homme.

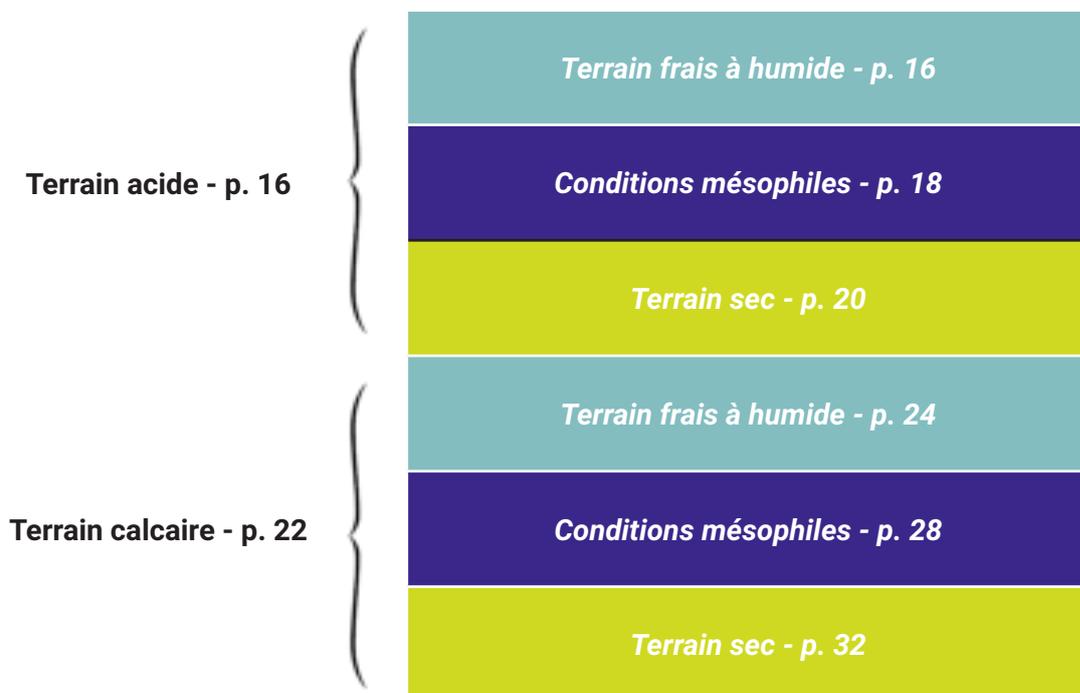
2. Les critères de choix pour vos végétaux

Les conditions écologiques modulent la composition de végétation d'un milieu. Parmi celles-ci, les paramètres du sol sont importants pour bien choisir les végétaux à planter.

Deux critères principaux ont été retenus pour établir les listes d'espèces présentées dans ce document : la nature du sol (acide ou calcaire) et son humidité.

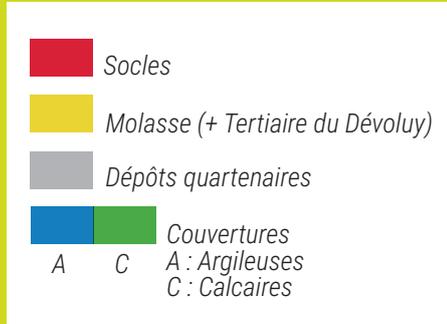
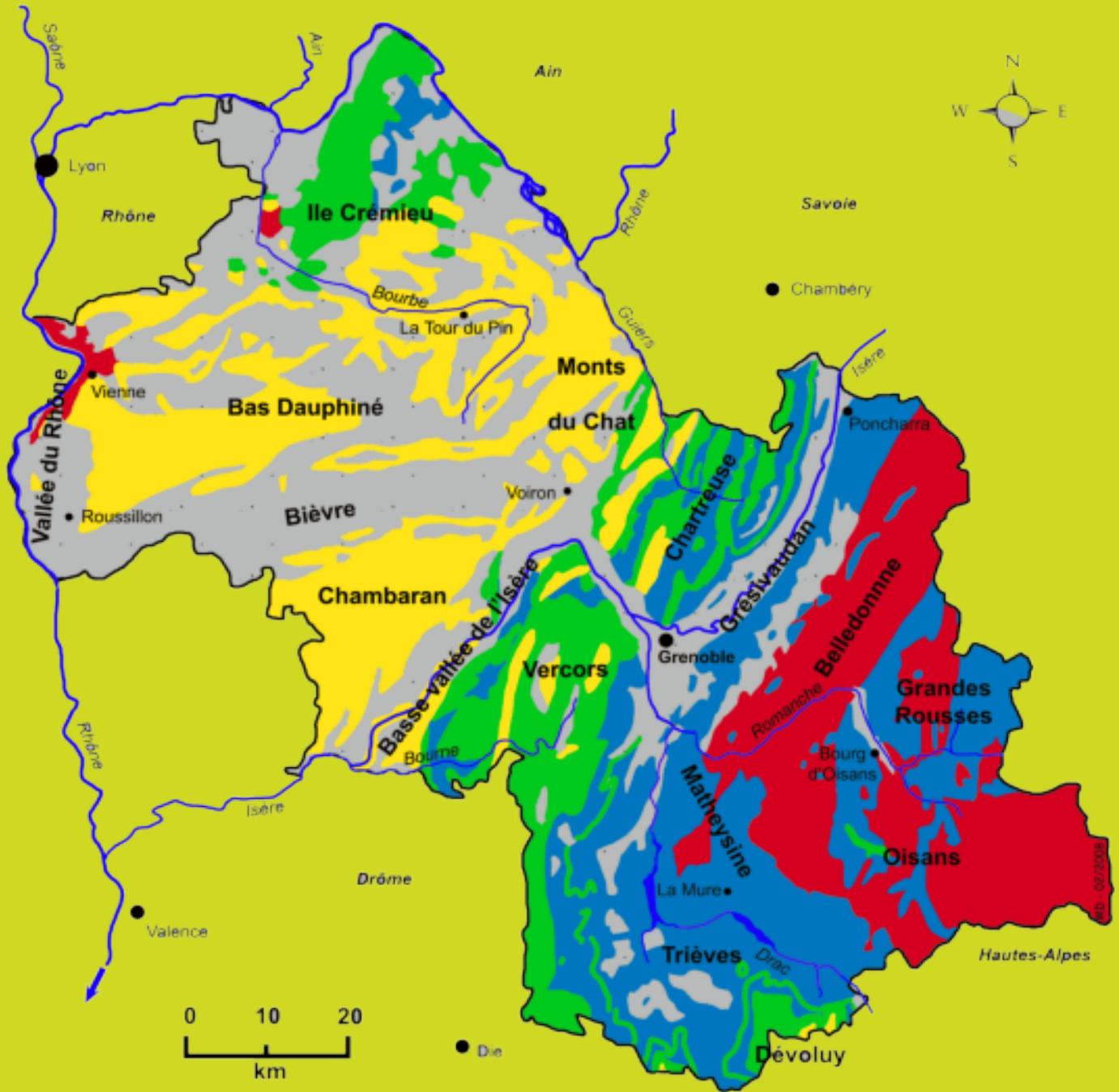
Les espèces qui présentent peu d'exigences pour la nature du sol ou pour son humidité sont des espèces dites de «large amplitude». Elles sont répétées dans chacune des listes.

Ainsi grâce à ces paramètres, vous pourrez choisir parmi une liste d'espèces adaptées selon la classification suivante :



AVERTISSEMENT -

Les informations concernant les propriétés médicinales ainsi que la comestibilité de certaines espèces sont données à titre indicatif. Il est essentiel de se renseigner auprès de professionnels ou d'ouvrages spécialisés avant de tenter quoi que ce soit !



ILLUSTRATION

Figure 6 - Carte géologique schématique de l'Isère, avec indication des districts naturels.

3.1 Planter une haie

sur un sol à tendance acide

Les secteurs dominés par des roches riches en silice (socles, couvertures argileuses, sables des molasses) développent des sols acides qui abritent des espèces spécifiques : les espèces acidophiles. **Les formations acides recouvrent une grande partie du territoire Isérois (voir page précédente).**

Si vous êtes dans ce cas, reportez-vous aux listes ci-dessous. Elles répertorient, de manière non exhaustive, les ligneux locaux à utiliser pour **créer une haie sur un sol acide selon son humidité.**

Naturellement, des espèces herbacées se développent de part et d'autre d'une haie. Les espèces de lisières ou d'ourlets forestiers sont les plus caractéristiques car adaptées aux conditions ombragées.

Afin d'accompagner votre haie, vous pouvez favoriser certaines espèces :

>> Espèces indicatrices pouvant être plantées en sous-strate

CALLUNE *Calluna Vulgaris*

La callune est un arbrisseau persistant caractéristique des terrains acides, de préférence ensoleillés et bien drainés. C'est une plante mellifère, qui attirera les insectes pollinisateurs mais c'est également l'hôte de papillons tels que l'azuré de l'ajonc et le petit paon de nuit. La callune a également des propriétés médicinales et tinctoriales.



BLECHNE *Struthiopteris spicant* (anciennement *Blechnum spicant*)

Cette fougère forme des touffes qui pourront étoffer votre haie. Appréciant l'ombrage, elle est à privilégier en pied de haie où elle pourra se développer correctement. Elle apprécie également les sols frais voire humides.



GERMANDRÉE SCORODOINE *Teucrium scorodonia*

Plante vivace mesurant entre 30 et 80 cm, la germandrée scorodoine fleurit entre juin et septembre. C'est une plante médicinale qui demande relativement peu d'eau et apprécie les sols à tendance acide et ne craint pas le soleil!



FOUGÈRE AIGLE *Ptéridium aquilinum*

La fougère aigle se développe en pleine lumière ou dans les zones semi-ombragées, de préférence sur des sols acides. Elle est indifférente à l'humidité du sol. Capable de coloniser rapidement son milieu, elle est à surveiller. Toutes les parties de la plante sont toxiques, mais elle profite à de nombreux insectes, et à certains petits mammifères.



EPILOBE EN ÉPI *Epilobium angustifolium*

L'épilobe en épis est plus particulièrement présent en milieu montagnard et peut mesurer jusqu'à 2,5 m. Il apprécie les terrains ensoleillés. Les jeunes pousses sont comestibles. Attention toutefois à ne pas trop en consommer, elles sont laxatives ! L'épilobe en épis a également de nombreuses propriétés médicinales.



GALEOPSIS TETRAHIT L. *Galéopsis tetrahit*

Il fleurit de juillet à septembre et peut mesurer jusqu'à 1 m de hauteur. Ses fleurs zygomorphes sont de couleur rosée à blanc, et réparties en glomérules d'une dizaine de fleurs. Le Galeopsis est mellifère, aromatique et médicinal, même si sa consommation n'est pas fréquente en raison de sa forte odeur !



GENET À BALAIS *Cytisus scoparius*

Le genêt à balais est un arbuste à feuilles caduques, pouvant mesurer jusqu'à 3 m. Les nombreuses fleurs, jaune vif, sont disposées par bouquet sur les rameaux de l'année précédente. Le genêt enrichit le sol en azote. Il a des propriétés médicinales, mais est également toxique ! Renseignez-vous bien avant de tenter quoi que ce soit...



LUZULE DES BOIS *Luzula sylvatica*

La luzule des bois apprécie les zones ombragées au pied des arbres. Ses longues feuilles étroites sont bordées de soie et d'un vert très lumineux. Les panicules constituées de petites fleurs brunes apparaissent en mai-juin.



MYRTILLE *Vaccinium myrtillus*

Sous arbrisseau pouvant mesurer de 20 à 60 cm, les feuilles de la myrtille, caduques, sont d'un vert vif rougissant à l'automne. Les fleurs, rose pâle, s'épanouissent d'avril à juillet. Les délicieuses baies sucrées sont utilisées en cuisine et les racines et les fleurs en phytothérapie.



LUZULE BLANCHE *Luzula nivea*

Les feuilles persistantes de la luzule blanche forment une touffe légère. Ses fleurs, blanc argenté, apparaissent en juin et agrémentent très bien les bouquets secs. Elle apprécie les sols légers et l'ombre sèche.



TERRAIN ACIDE // Arbres et arbustes sur sol frais à humide

Identification		Biologie	Ecologie		
Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition
TERRAIN HUMIDE	Aulne Blanc	<i>Alnus incana (L.) Moench</i>		Collinéen montagnard	1 500 m
	Aulne glutineux ; Verne	<i>Alnus glutinosa (L.) Gaertn</i>		Collinéen montagnard	1 200 m
	Cerisier à grappes	<i>Prunus padus L.</i>		Collinéen subalpin	1 800 m
	Châtaigner	<i>Castanea sativa Mill.</i>		Collinéen	1 000 m
	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur L.</i>		Collinéen montagnard	1 300 m
	Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus L.</i>		Collinéen montagnard	1 800 m
	Groseiller rouge	<i>Ribes rubrum L.</i>		Collinéen subalpin	2 100 m
	Saule cassant	<i>Salix fragilis L.</i>		Collinéen montagnard	1 100 m
	Saule cendré	<i>Salix cinerea L.</i>		Collinéen subalpin	2 000 m
	Saule marsault	<i>Salix caprea L.</i>		Collinéen subalpin	2 000 m
LARGE AMPLITUDE	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula Roth</i>		Collinéen subalpin	2 000 m
	Bourdaine	<i>Frangula alnus Mill.</i>		Collinéen montagnard	1 000 m

>> LÉGENDE

Physionomie



Exposition



Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 2-3 Fr. : 9-10		Oui
		Caduc	Fl. : 2-4 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Oui
		Caduc	Fl. : 6-7 Fr. : 10		Non
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 7-8		Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 6-8		Oui
		Caduc	Fl. : 4-7 Fr. : 8		Non

Intérêt faune



Nourriture insectes / Nourriture oiseaux / Nourriture mammifères / Hôte papillons patrimoniaux

Espèce mellifère



Espèce plus ou moins mellifère

Autres propriétés



Plante médicinale / Fruits comestibles / Plante aromatique / Toxique

TERRAIN ACIDE // Arbres et arbustes en condition mésophile

Identification		Biologie	Ecologie			
Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition	
TERRAIN MÉSOPHILE	Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link		Collinéen	800 m	
	Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i> L.		Collinéen montagnard	1 300 m	
	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i> L.		Montagnard subalpin	2000 m	
	Sureau rouge	<i>Sambucus racemosa</i> L.		Collinéen subalpin	2000 m	
	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i> Mill.		Collinéen montagnard	1 500 m	
LARGE AMPLITUDE	Aubépine épineuse	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Bouleau véruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth		Collinéen subalpin	2 000 m	
	Bourdain	<i>Frangula alnus</i> Mill.		Collinéen montagnard	1 000 m	
	Genévrier	<i>Juniperus communis</i> L.			2 500 m	
	Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L.		Collinéen montagnard	2 000 m	

>> LÉGENDE

Physionomie



Exposition



Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 4-7 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 5-7 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 7-9		Non
		Caduc	Fl. : 7 Fr. : 10		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-10		Non
		Caduc	Fl. : 4-6 Fr. : 9-10		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 6-8		Oui
		Caduc	Fl. : 4-7 Fr. : 8		Non
		Persistant	Fl. : 6-7 Fr. : 9-10		Non
		Persistant	Fl. : 5-6 Fr. : 9-10		Non

*Comestible après bletissement

**Comestible après cuisson

Intérêt faune



Nourriture insectes / Nourriture oiseaux / Nourriture mammifères / Hôte papillons patrimoniaux

Espèce mellifère



Espèce plus ou moins mellifère

Autres propriétés



Plante médicinale / Fruits comestibles / Plante aromatique / Toxique

TERRAIN ACIDE // Arbres et arbustes sur sol sec

Identification		Biologie	Ecologie			
Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition	
TERRAIN SEC	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz		Collinéen montagnard	1 000 m	
	Chêne sessile ; Chêne rouvre	<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Cormier	<i>Sorbus domestica</i> L.		Collinéen montagnard	1 400 m	
	Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i> L.		Collinéen montagnard	1 700 m	
	Néflier	<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze		Collinéen montagnard	1 100 m	
TERRAIN TRÈS SEC	Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz		Collinéen montagnard	1 700 m	
	Amélanancier	<i>Amelanchier ovalis</i> Medik.		Collinéen montagnard	1 800 m	
LARGE AMPLITUDE	Aubépine épineuse	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Genévrier	<i>Juniperus communis</i> L.		Collinéen montagnard	2 500 m	

>> LÉGENDE

Physionomie



Exposition



Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9-10	 *	Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 4-6 Fr. : 10	  *	Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-9	 	Non
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 10-11	  *	Non
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9	 	Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-9		Non
   	 	Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-10		Non
   	 	Caduc	Fl. : 4-6 Fr. : 9-10		Oui
		Persistant	Fl. : 6-7 Fr. : 9-10	 	Non

*Comestible après bletissement

**Comestible après cuisson

Intérêt faune



Nourriture insectes / Nourriture oiseaux / Nourriture mammifères / Hôte papillons patrimoniaux

Espèce mellifère



Espèce plus ou moins mellifère

Autres propriétés



Plante médicinale / Fruits comestibles / Plante aromatique / Toxique

3.2 Planter une haie

sur un sol à tendance calcaire

Les secteurs dominés par des roches riches en calcium développent des sols calcaires qui abritent des espèces spécifiques : les espèces calcicoles. **Les formations calcaires recouvrent une grande partie du territoire Isérois (voir page 13).**

Si vous êtes dans ce cas, reportez-vous aux listes ci-dessous. Elles répertorient, de manière non exhaustive, les ligneux locaux à utiliser pour **créer une haie sur un sol calcaire selon son humidité.**

Naturellement, des espèces herbacées se développent de part et d'autre d'une haie. Les espèces de lisières ou d'ourlets forestiers sont les plus caractéristiques car adaptées aux conditions ombragées.

Afin d'accompagner votre haie, vous pouvez favoriser certaines espèces :

>> Espèces indicatrices pouvant être plantées en sous-strate

ANCOLIE *Aquilegia vulgaris*

Cette plante mellifère laisse apparaître de belles fleurs bleues de mai à juillet. La corolle est prolongée par des éperons contenant du nectar et attirant les insectes pollinisateurs. Elle a des propriétés médicinales, mais est également toxique !



ASPÉRULE ODORANTE *Galium odoratum*

Cette plante mellifère porte de discrètes fleurs blanches de mai à juin. L'aspérule odorante apprécie l'ombre et se contentera donc d'un espace en pied de haie. L'aspérule odorante est également aromatique et possède des propriétés médicinales.



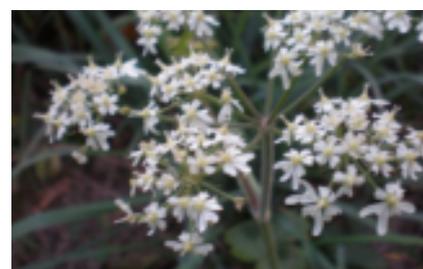
ASPLÉNIUM SCOLOPENDRE *Asplenium scolopendrium*

Cette fougère forme de belles touffes. Elle apprécie les milieux ombragés et convient parfaitement pour donner du relief à votre haie. C'est une espèce protégée dans certaines régions, mais pas en Auvergne Rhône Alpes.



BERCE COMMUNE *Heracleum sphondylium*

La berce commune déploie de larges ombelles de fleurs blanches de juin à août. Elle est à privilégier sur les sols frais à humides. Les racines, pétioles, jeunes pousses, sont comestibles. C'est également une plante ayant des propriétés médicinales.



FRAGON *Ruscus aculeatus*

Le Fragon fleurit de septembre à avril. Ses fleurs très discrètes donneront ensuite de belles baies rouges toxiques. Il s'agit d'une plante dioïque. Autrement dit, il existe des pieds mâles et des pieds femelles. Il faudra donc des pieds des deux sexes si vous souhaitez observer sa fructification. Souvent utilisé en haie défensive, son feuillage persistant permet aussi d'apporter du relief à votre haie même en hiver. Il apprécie les sols plutôt secs.



CAMPANULES ÉTALÉE ET À FEUILLES D'ORTIES *Campanula patula & Campanula trachelium*

Les campanules tirent leur nom de leurs fleurs en forme de clochette. La campanule étalée déploie ses fleurs d'un bleu violacé de mai à juillet. Puis de juillet à août, c'est au tour de la campanule à feuilles d'orties de fleurir.



HELLÉBORE FÉTIDE *Helleborus foetidus*

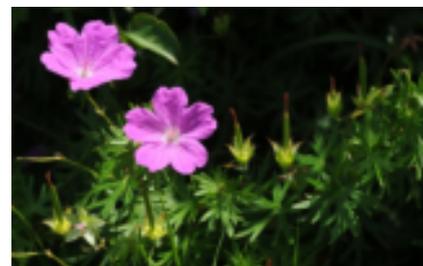
Cette plante mellifère arbore des fleurs verdâtres bordées de rouge de mars à avril. Elle est parmi les premières à fleurir en fin d'hiver et convient parfaitement pour accompagner une haie sur un terrain sec.



GÉRANIUM SANGUIN *Geranium sanguineum*

Ce géranium vivace très décoratif laisse apparaître ses fleurs purpurines ou rouge carmin de mai à juillet.

Le géranium sanguin se disperse grâce à un système de projection des graines. À maturité, les graines sont catapultées jusqu'à plusieurs mètres autour du pied.



GRAND MUGUET *Polygonatum odoratum*

Appelé également «Sceau de Salomon». Des fleurs blanches et pendantes apparaissent d'avril à juin. Elles donneront ensuite naissance à des baies d'un bleu noirâtre. Le grand muguet est adapté aux conditions sèches.



MÉLITTE À FEUILLES DE MÉLISSE *Melittis melissophyllum*

La mélitte tire son nom du grec « melissa » qui signifie abeille. Il s'agit d'une plante mellifère qui arbore des fleurs roses ou blanches, mêlées de pourpre de mai à juillet.

Elle apprécie les espaces ombragés et convient parfaitement pour accompagner une haie sur un terrain sec.



TERRAIN CALCAIRE // Arbres et arbustes sur sol frais à humide

	Identification		Biologie	Ecologie		
	Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition
TERRAIN HUMIDE	Aulne Blanc	<i>Alnus incana</i> (L.) Moench		Collinéen montagnard	1 500 m	
	Aulne glutineux ; Verne	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn		Collinéen montagnard	1 200 m	
	Cerisier à grappes	<i>Prunus padus</i> L.		Collinéen subalpin	1 800 m	
	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i> L.		Collinéen montagnard	1 300 m	
	Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.		Collinéen montagnard	1 800 m	
	Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i> L.		Collinéen montagnard	1 400 m	
	Fusain	<i>Euonymus europaeus</i> L.		Collinéen	700 m	
	Groseiller rouge	<i>Ribes rubrum</i> L.		Collinéen subalpin	2 100 m	
	Orme des montagnes	<i>Ulmus glabra</i> Huds.		Collinéen montagnard	1 300 m	
	Orme lisse	<i>Ulmus laevis</i> Pall.		Collinéen	400 m	
	Saule blanc	<i>Salix alba</i> L.		Collinéen montagnard	1 300 m	
	Saule cendré	<i>Salix cinerea</i> L.		Collinéen subalpin	2 000 m	
	Saule des vanniers	<i>Salix viminalis</i> L.		Collinéen	400 m	
	Saule marsault	<i>Salix caprea</i> L.		Collinéen subalpin	2 000 m	
	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i> L.		Collinéen montagnard	1 600 m	
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m		

Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 2-3 Fr. : 9-10		Oui
		Caduc	Fl. : 2-4 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 7-8		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Oui
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : 5-6		Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 6 Fr. : 9	 *	Oui
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : 9		Oui

TERRAIN CALCAIRE // Arbres et arbustes sur sol frais à humide (suite)

	Identification		Biologie	Ecologie		
	Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition
LARGE AMPLITUDE	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth		Collinéen subalpin	2 000 m	
	Bourdaine	<i>Frangula alnus</i> Mill.		Collinéen montagnard	1 000 m	
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	
	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i> Mill.		Collinéen montagnard	1 300 m	
	Troène	<i>Ligustrum vulgare</i> L.		Collinéen montagnard	1 000 m	
	Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	

>> LÉGENDE

Physionomie



Exposition



Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 6-8		Oui
		Caduc	Fl. : 4-7 Fr. : 8		Non
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : 9-10		Oui
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 5-7 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-9		Oui

Intérêt faune



Nourriture insectes / Nourriture oiseaux / Nourriture mammifères / Hôte papillons patrimoniaux

Espèce mellifère



Espèce plus ou moins mellifère

Autres propriétés



Plante médicinale / Fruits comestibles / Plante aromatique / Toxique

TERRAIN CALCAIRE // Arbres et arbustes en condition mésophile

Identification		Biologie	Ecologie			
Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition	
TERRAIN MÉSOPHILE	Camérisier à balais	<i>Lonicera xylostreum</i> L.		Collinéen subalpin	1 800 m	
	Erable plane	<i>Acer platanoides</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	
	Groseiller à maquereau	<i>Ribes uva-crispa</i> L.		Collinéen subalpin	1 800 m	
	Groseiller des Alpes	<i>Ribes alpinum</i> L.		Collinéen subalpin	1 800 m	
	Lierre	<i>Hedera helix</i> L.	Liane	Collinéen montagnard	1 200 m	
	Merisier	<i>Prunus avium</i> (L.) L.		Collinéen subalpin	1 700 m	
	Noisetier ; Coudrier	<i>Corylus avellana</i> L.		Collinéen montagnard	1 700 m	
	Poirier sauvage	<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L) Ehrh.		Collinéen montagnard	1 200 m	
	Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i> L.		Collinéen montagnard	1 300 m	
	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i> L.		Montagnard subalpin	2000 m	
	Sureau rouge	<i>Sambucus racemosa</i> L.		Collinéen subalpin	2000 m	
	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i> Mill.		Collinéen montagnard	1 500 m	
LARGE AMPLITUDE	Argousier	<i>Hippophae rhamnoides</i> L.		Collinéen subalpin	1 800 m	
	Aubépine épineuse	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth		Collinéen subalpin	2 000 m	

Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : ?		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8		Oui
		Persistant	Fl. : 9-10 Fr. : 3-5		Non
		Caduc	Fl. : 3-5 Fr. : 7-8		Oui
		Caduc	Fl. : 1-3 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 5-7 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 7-9	 **	Non
		Caduc	Fl. : 7 Fr. : 10		Oui
		Caduc	Fl. : 3-5 Fr. : 8-9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-10		Non
		Caduc	Fl. : 4-6 Fr. : 9-10		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 6-8		Oui

*Comestible après bletissement

**Comestible après cuisson

TERRAIN CALCAIRE // Arbres et arbustes en condition mésophile (suite)

	Identification		Biologie	Ecologie		
	Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition
LARGE AMPLITUDE	Bourdaïne	<i>Frangula alnus</i> Mill.		Collinéen montagnard	1 000 m	
	Charme	<i>Carpinus betulus</i> L.		Collinéen	1 000 m	
	Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	
	Genévrier	<i>Juniperus communis</i> L.			2 500 m	
	Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L.		Collinéen subalpin	2 000 m	
	If	<i>Taxus baccata</i> L.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i> Mill.		Collinéen montagnard	1 300 m	
	Troène	<i>Ligustrum vulgare</i> L.		Collinéen montagnard	1 000 m	
	Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	

>> LÉGENDE

Physionomie



Exposition



Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 4-7 Fr. : 8		Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 9-10		Non
		Caduc	Fl. : 3 Fr. : 9		Non
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : 9-10		Oui
		Persistant	Fl. : 6-7 Fr. : 9-10		Non
		Persistant	Fl. : 5-6 Fr. : 9-10		Non
		Persistant	Fl. : 4 Fr. : 8-9		Non
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 5-7 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-9		Oui

*Comestible après bletissement

**Comestible après cuisson

Intérêt faune



Nourriture insectes / Nourriture oiseaux / Nourriture mammifères / Hôte papillons patrimoniaux

Espèce mellifère



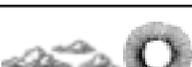
Espèce plus ou moins mellifère

Autres propriétés



Plante médicinale / Fruits comestibles / Plante aromatique / Toxique

TERRAIN CALCAIRE // Arbres et arbustes sur sol sec

Identification		Biologie	Ecologie			
Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition	
TERRAIN SEC	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz		Collinéen montagnard	1 000 m	
	Chêne pubescent ; Chêne blanc	<i>Quercus pubescens</i> Willd.		Collinéen montagnard	1 400 m	
	Chêne sessile ; Chêne rouvre	<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Cormier	<i>Sorbus domestica</i> L.		Collinéen montagnard	1 400 m	
	Cytise aubour	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik.		Collinéen subalpin	2 000 m	
	Églantier ; Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i> L.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Épine-vinette	<i>Berberis vulgaris</i> L.		Collinéen subalpin	2 000 m	
	Érable à feuille d'aulx	<i>Acer opalus</i> Mill.		Collinéen montagnard	1 500 m	
	Érable champêtre	<i>Acer campestre</i> L.		Collinéen	1 000 m	
	Érable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i> L.		Collinéen	800 m	
	Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i> L.		Collinéen montagnard	1 700 m	
	Néflier	<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze		Collinéen montagnard	1 100 m	
	Nerpun des Alpes	<i>Rhamnus alpina</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	
	Nerpun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	
Prunellier ; Épine noire	<i>Prunus spinosa</i> L.		Collinéen	700 m		
TERRAIN TRÈS SEC	Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz		Collinéen montagnard	1 700 m	
	Amélanhier	<i>Amelanchier ovalis</i> Medik.		Collinéen montagnard	1 800 m	

Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9-10	 *	Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 9		Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 4-6 Fr. : 10	 *	Non
		Caduc	Fl. : 4-6 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 5-7 Fr. : 10		Oui
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : 9-10		Oui
		Caduc	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Oui
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4 Fr. : 9		Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-9		Non
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 10-11	 *	Non
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : 8-9		Non
		Caduc	Fl. : 5-6 Fr. : 8-9		Oui
		Caduc	Fl. : 4 Fr. : 9-12	 *	Oui
		Caduc	Fl. : 5 Fr. : 9		Oui
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 8-9		Non

*Comestible après bletissement

**Comestible après cuisson

TERRAIN CALCAIRE // Arbres et arbustes sur sol sec (suite)

	Identification		Biologie	Ecologie		
	Noms(s) français	Nom scientifique	Physionomie	Etages de végétation	Alt. max.	Exposition
TERRAIN TRÈS SEC	Baguenaudier	<i>Colutea arborescens</i> L.		Collinéen montagnard	1 500 m	
	Buis	<i>Buxus sempervirens</i> L.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Cerisier de Sainte Lucie	<i>Prunus mahaleb</i> L.		Collinéen montagnard	1 600 m	
	Faux baguenaudier	<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen		Collinéen montagnard	1 300 m	

>> LÉGENDE

Physionomie



Exposition



Intérêt biodiversité		Intérêt paysager		Autres propriétés	«Végétal local» janvier 2019
Intérêt faune	Espèce mellifère	Feuillage	Phénologie		
		Caduc	Fl. : 5-7 Fr. : 6-8		Non
		Persistant	Fl. : 3-4 Fr. : ?		Non
		Caduc	Fl. : 4-5 Fr. : 7-8		Non
		Caduc	Fl. : 4-6 Fr. : ?		Oui

Intérêt faune



Nourriture insectes / Nourriture oiseaux / Nourriture mammifères / Hôte papillons patrimoniaux

Espèce mellifère



Espèce plus ou moins mellifère

Autres propriétés



Plante médicinale / Fruits comestibles / Plante aromatique / Toxique

Gentiana_
Société botanique dauphinoise Dominique Villars

Créée en 1990, Gentiana, Société botanique dauphinoise Dominique Villars, est une association scientifique loi 1901 qui a pour mission de développer la connaissance de la flore sauvage iséroise (38) ainsi que de participer à la préservation du patrimoine naturel végétal.

GENTIANA, au service des passionnés de botanique, propose de nombreuses sorties, stages et formations pour reconnaître la flore sauvage.

GENTIANA, au service des gestionnaires et des collectivités, propose une expertise-flore variée :

- cartographies des habitats naturels ;
- inventaires des espèces végétales patrimoniales ;
- diagnostics territoriaux des plantes exotiques envahissantes ;
- conseils et formations aux services techniques des collectivités ;

Toutes les activités de Gentiana sur www.gentiana.org.

Palettes végétales_
Les haies sauvages : arbres et arbustes

Rédaction Martin Kopf
Frédéric Gourgues
Camille Delhomme
Milena Piton de Vinck

Photographies Gentiana, Thess, Christian Same, Jean-Paul Dagnac, M.T. Rambaud, Olivier Quris, John De Vos, Pixabay

Illustrations Ed Lab, Eve Issartel
Conception graphique Milena Piton de Vinck

isère
LE DÉPARTEMENT

Avec le soutien de